

# Je vais devoir employer des intermittents du spectacle comment je fais ?

Paroles d'expert - Episode 5 | mai 2014



*On ne devient pas employeur et surtout employeur d'intermittent du spectacle n'importe comment.*

*Il faut déjà s'assurer que vous ayez le bon code NAF. Une création d'entreprise avec un objet social mal tourné et on vous attribuera un mauvais code entraînant parfois l'impossibilité d'employer des intermittents.*

Ensuite, lorsque vous avez créé l'entreprise vous avez certainement coché la case « pas de salariés ». Il va donc falloir ouvrir les comptes « employeurs »

Il faudra ainsi contacter :

- l'Urssaf,
- le Pôle Emploi Spectacle,
- les Congés Spectacles,
- Audiens,
- et le Centre Médical de la Bourse

Tous ces organismes doivent vous répertorier en vous fournissant des numéros employeurs permettant de reverser les cotisations sociales salariales et patronales. N'oubliez pas que tout ce travail administratif préalable est définitif mais que surtout il permettra aux intermittents que vous emploierez de percevoir leurs droits aux Assedics.

Notez également que tout ceci prend un certain temps et que vous devrez anticiper ces opérations d'environ 15 jours/3 semaines avant la première embauche et donc la première fiche de paye que vous établirez.

N'oubliez pas de faire avant chaque embauche des contrats de travail et surtout une déclaration unique d'embauche (DUE). A défaut en cas d'accident ou de contrôle de l'administration sur place, vous vous exposez à de nombreuses complications comme Une mise en responsabilité personnelle ou une accusation pour travail dissimulé.



## Fiches métier

[Tourneur](#) - [Gestion d'une salle de spectacle](#) - [Compagnie de danse](#) - [Compagnie de théâtre](#)



## Voir la vidéo

<http://www.comcom.fr/je-vais-devoir-employer-des-intermittents-du-spectacle-comment-je-fais>

## Complément d'informations



### Fiches Expert

- [Rémunération dans le secteur du spectacle](#)
- [Le code NAF dans le spectacle vivant](#)



### Bibliographie

- [Les contrats de travail du spectacle vivant](#)
- [Les employeurs et les intermittents du spectacle. Spectacle, cinéma, audiovisuel](#)
- [Le guide des intermittents du spectacle](#)
- [Profession : entrepreneur de spectacle](#)
- [Texte de référence du spectacle vivant](#)

